

PROFIL DE POSTE

GRADE	TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER
SERVICE	BIOMEDICAL
SITE	CHU Gabriel MONTPIED

1. IDENTIFICATION DU POSTE

- Grade : Technicien Supérieur Hospitalier
- Quotité de travail : 100%
- Service : Biomédical GM (UF 7465)
- Directeur Responsable: Monsieur Nicolas SAVALE
- Ingénieur Responsable des secteurs biomédicaux : Monsieur Nicolas CHAMPAIN
- Ingénieur Responsable de l'unité : Madame Chantal DEBAS

2. PRESENTATION DU SERVICE

Equipe biomédicale du site du site Gabriel Montpied du CHU de Clermont-Ferrand est composée de 9 techniciens encadrés par un chef d'équipe et un ingénieur biomédical.

3. FONCTIONS ET ACTIVITE

Au sein de l'équipe biomédicale, travailler avec les autres techniciens et assurer l'entretien et la maintenance des équipements des services cliniques de l'Hôpital Gabriel Montpied (équipements des services de cardiologie, de chirurgie cardiaque, de neurologie, de neurochirurgie, de dialyse, d'anesthésie réanimation...).

Outre les interventions de niveau 1 sur l'ensemble du parc le technicien devra être spécialisé (niveau 3 AFNOR) dans les domaines d'activité qui seront définis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de maintenance biomédicale globale du CHU. Dans ce cadre, il interviendra notamment sur des opérations de :

- maintenance préventive,
- maintenance corrective,
- assistance auprès des utilisateurs sur l'application.

4. CAPACITES REQUISES

◆ Technicien Supérieur

- ◆ BAC+3 (Licence professionnelle en biomédical ou équivalent) de préférence
- ◆ Ou
- ◆ BAC+2 (Maintenance industrielle, électronique ou instrumentation médicale) et expérience de technicien biomédical
- Connaissance de l'outil informatique indispensable (GMAO Carl Master, Bureautique...)
- Connaissance du matériel biomédical
- Apte à réaliser des interventions de mécanique et d'électronique sur du matériel médical
- Connaissance des bases de physiologie
- Rigoureux et réfléchi, disponible
- Qualités relationnelles indispensables

5. EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Horaires : 7h45-16h ou 8h-16h15 du lundi au vendredi
- Astreinte : soir et week-end, et travail le samedi selon astreinte